

VOTRE Logement



Réhabilitation thermique

Vos façades prennent
des couleurs





ÉDITORIAL

Jean-Pierre Gorges
Président de Chartres Habitat
Député-Maire de Chartres

Des vœux, des solutions, des engagements

Ce numéro de début d'année m'offre l'occasion de vous présenter les vœux les meilleurs du Conseil d'administration de Chartres Habitat pour 2015.

Votre journal met en valeur tous les services que nous vous proposons. Il décrit les éléments de notre stratégie pour votre mieux être.

Au présent : après la réussite de « Salvador Allende », nous généralisons la réhabilitation thermique des immeubles anciens de notre parc. Ils y gagnent en esthétique, vous y gagnez une baisse de vos charges. Ici, l'écologie n'est pas comme trop souvent une punition de normes contraignantes.

Nous nous préoccuons aussi de votre confort au quotidien, avec ce numéro d'appel unique qui vous permet de mener à bien vos réparations en tous genres : un abonnement peu onéreux, qui plus est offert à nos locataires les plus âgés. Solidarité oblige.

Les travaux de résidentialisation des immeubles du quartier de Bel-Air vont commencer. C'était l'un de nos engagements. Tous ceux qui en bénéficient déjà à La Madeleine, comme dans l'ancien Beaulieu, peuvent témoigner du mieux que cela apporte aux résidents.

Pour l'avenir : le quartier des Petits Clos poursuit sa transformation, la Roseaie engage la sienne en montrant l'intérêt que nous portons aussi à l'habitat individuel, au rêve de maison qui habite tous les Français.

Et donc nous vous rappelons aussi toutes les solutions que nous vous proposons pour devenir propriétaire de « votre logement ». En cette période difficile, nulle part vous ne trouverez de facilités aussi réelles, aussi adaptées : des prix accessibles, des avantages considérables pour nos locataires de longue date, des garanties qui vous protègent contre les accidents de la vie et vous donneront peut-être, nous l'espérons pour vous, l'envie de franchir le pas.

Excellente année à tous.

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENTS

3 À BEL AIR : UN AIR DE RÉSIDENCE !

ENTRETIEN DU LOGEMENT

4 UNIQUE EN EURE-ET-LOIR : TOUTES VOS RÉPARATIONS SUR SIMPLE APPEL !

ACCESSION SOCIALE

A LA PROPRIÉTÉ

6 DEVENIR PROPRIÉTAIRE : DES DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS !

EN DIRECT AVEC VOUS

8 GUICHET UNIQUE : LE LOGEMENT ET BEAUCOUP D'AUTRES SERVICES...

QUATRE REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 DE NOUVEAUX MODES DE RÈGLEMENT DU LOYER

TRAVAUX

10 RÉHABILITATION THERMIQUE :

COUP DE NEUF SUR LE PATRIMOINE

ACQUISITIONS

11 LA ROSERAIE :
30 MAISONS DANS LE NOUVEAU QUARTIER

LES PETITS CLOS :
69 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

12 LE PARC DES LUMIÈRES :
BEAULIEU POURSUIT SA MUE



PRÈS DE CHEZ VOUS

13 CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS : 4 SAISONS DANS UN MICRO-JARDIN

ÉVÈNEMENT

14 JEU-CONCOURS
ILS ONT GAGNÉ !



VOTRE LOGEMENT, le magazine des locataires de Chartres Habitat - Directrice de la publication : Élisabeth Fromont
Rédaction, mise en page : Sylvie Babel - Photos : Sylvie Babel, Sébastien Janvier.
Parution trimestrielle - Impression : Imprimerie CHAUVÉAU - Dépôt légal à parution, n° ISSN : 1635-8139.
CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - CS 20 137 - 28 008 Chartres CEDEX. Tél. 02 37 25 65 25 - Fax. 02 37 34 37 95.
Accueil, Guichet Unique Ville de Chartres - 32-34 boulevard Chasles à Chartres.
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi).



À Bel Air : un air de résidence !

C'ÉTAIT UN ENGAGEMENT. À BEL AIR, LES LOGEMENTS SONT EN COURS DE RÉSIDENTIALISATION. BIENTÔT, LES HABITANTS DU QUARTIER PROFITERONT D'UN TOUT NOUVEAU CADRE DE VIE.

Les premières résidentialisations sont apparues en 2007 à Chartres Habitat : à Beaulieu, la Madeleine, Jean Roux, Béthouart et Charles Brune, les "cités" ont laissé place à des "Résidences". Ce choix a aussi été fait en 2014 pour les bâtiments réhabilités de la rue Salvador Allende et pour le bâtiment situé rue Roger Joly qui venait d'entrer dans le patrimoine de l'Office. Avec ces espaces privatisés le cadre de vie des habitants a été transformé.

Durant l'année 2015 ce sont les habitants du quartier de Bel Air qui vont

bénéficier de ce nouveau confort.

Trois résidences vont être créées :

- résidence 1 : 2 allée du Berry,
- résidence 2 : 1, 3, 7, allée des Amandiers et 1,3 allée des Saules,
- résidence 3 : 1, 3, 5, allée des Framboisiers.

L'accès aux bâtiments et aux cours intérieures sera ainsi réservé aux seuls habitants. Les parkings seront intégrés aux résidences et les places de stationnement occupées exclusivement, par les locataires.

Des clôtures et des portillons seront posés. Leur hauteur a été limitée à 1,20

mètre afin de conserver les vues sur l'ensemble des fresques.

Les travaux ont commencé le 15 décembre par l'immeuble situé 2, allée du Berry. Ils s'échelonnent progressivement sur chacun des îlots; trois à quatre mois de travaux étant nécessaires par résidence.

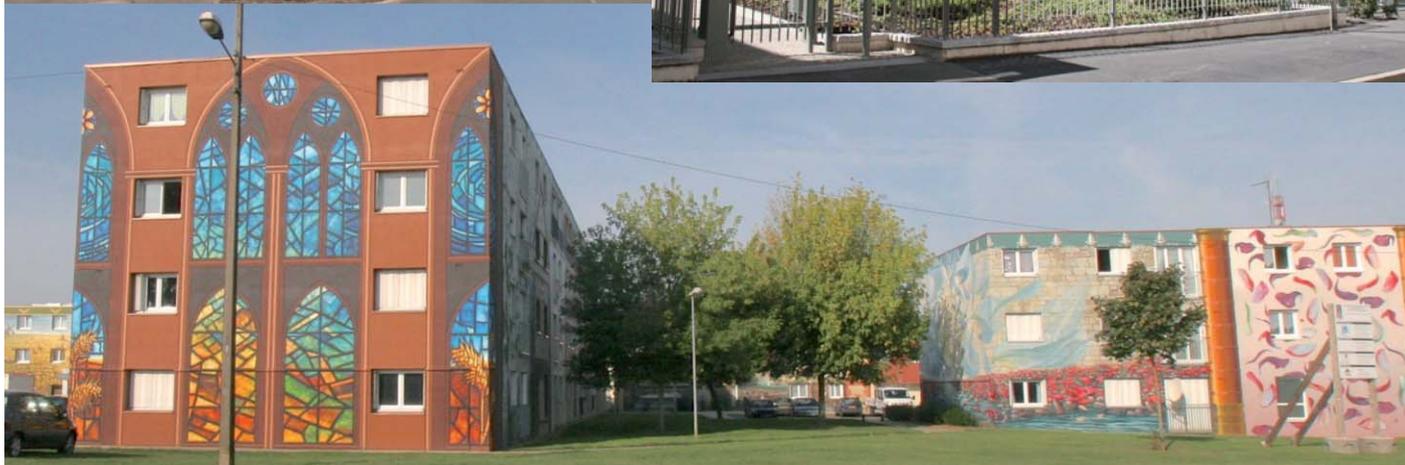
(À noter que les locataires continueront d'utiliser leur badge d'entrée actuel. Ceux-ci seront tout simplement formatés à distance pour être utilisés sur les nouveaux portillons d'entrée). ■



La première résidence sera créée au 2, allée du Berry.



Un exemple de résidentialisation : la résidence "Les érables", rue Jules Hetzel.



La résidentialisation : un confort et un nouvel atout, parfaitement adaptés à la configuration du quartier.

Unique en Eure-et-Loir

Toutes vos réparations

sur simple appel !

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE, UNE ENTREPRISE UNIQUE INTERVIENT CHEZ VOUS POUR QUASIMENT TOUTES LES INTERVENTIONS TECHNIQUES DANS VOTRE LOGEMENT. ET CELA, POUR UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX !

Le contrat multiservices mis en place par la Direction des Travaux et de la Proximité de Chartres Habitat et son Pôle Réclamations/Maintenance apporte un véritable service supplémentaire aux locataires.

Il comprend un Pack de Base obligatoire pour tous et un Pack Confort optionnel.

"Pour environ 8 € par mois (Pack Confort optionnel inclus), la quasi-totalité des interventions techniques possibles dans un logement est réalisée par une entreprise spécialisée. Cela assure une parfaite tranquillité aux résidents. Il ne reste à leur charge que l'entretien courant. Les prix ont été négociés par nos services ce qui les rends très avantageux"* explique la Direction de Chartres Habitat.

Autres avantages: une entreprise unique, Cogemex, prend en charge l'ensemble des interventions. Les résidents sollicitent directement la société pour qu'elle missionne un technicien. Ce mode de fonctionnement simplifie vos démarches.

(* dans le cas d'un foyer concerné par toutes les prestations).

**UNE SEULE ENTREPRISE,
UN NUMÉRO UNIQUE
pour l'ensemble des prestations:
COGEMEX
02 78 62 00 10**

(prix d'une communication locale)

**Cette société intervient chez vous
sur simple appel.**



La société Cogemex possède, depuis la fin de l'année 2014, des locaux en zone d'activités de Chartres ce qui lui permet une intervention rapide chez vous.

Le pack de base

Il est obligatoire pour l'ensemble des locataires.

7 prestations incluses

Quatre prestations faisaient déjà l'objet d'un contrat avec diverses entreprises:

- robinetterie, plomberie,
- réseaux d'évacuation,
- interphonie,
- systèmes de ventilation.

Trois nouvelles prestations font leur apparition:

- réception TV,
- électricité,
- installations gaz.

Le coût

Il en coûte en moyenne 5,64 € par mois et par logement (montant inclus dans les charges locatives). Chaque foyer paie donc 10 centimes de moins et pour sept types d'intervention au lieu de quatre. Le jour de l'intervention les locataires ne paient rien.

Le pack confort

Le pack confort est optionnel.

Les locataires peuvent y adhérer le 1er janvier de chaque année et ce pour la durée du marché. Plus d'un millier de foyers l'ont déjà adopté.

3 prestations complémentaires

- menuiseries intérieures et extérieures, occultations,
- serrurerie et quincaillerie,
- boîtes aux lettres.

Le coût

Son coût s'élève à 2,86 € TTC mensuel. Le jour de l'intervention vous ne payez rien. Les personnes qui ne souscrivent pas à ce pack prennent en charge personnellement les réparations concernées.

Gratuit pour les bénéficiaires de la Charte Grands Seniors



Le Pack Confort Multiservices n'est pas facturé aux personnes âgées de 80 ans et plus. Ces prestations sont incluses dans la Charte Grands Seniors. ■

LES DÉTECTEURS DE FUMÉE AUSSI...

La société Cogemex installera également au cours du premier semestre des Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF) dans l'ensemble des logements de Chartres Habitat. Des avis de passage seront affichés ou déposés dans les boîtes aux lettres une semaine avant l'intervention.



LES INTERVENTIONS BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT

✓ Colonnes d'évacuation d'eau

✓ Interphonie et fermetures de portes de halls

✓ Réception de la télévision

✓ Robinetterie, plomberie

✓ Systèmes de ventilation

✓ Vérification des installations gaz à l'intérieur du logement

✓ Installations électriques à l'intérieur du logement

**PACK DE BASE
DU CONTRAT
MULTISERVICES
Cogemex
02 78 62 00 10**

✓ Placard et Plinthes

✓ Ouvertures:

- Portes, fenêtres, grilles: réparations ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes;
- Vitres: réfection des mastics
- Stores: graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangles, etc.
- Serrures et verrous: graissage, remplacement des petites pièces.

**PACK CONFORT
DU CONTRAT
MULTISERVICES**
(ces interventions restent à la charge des locataires qui n'ont pas opté pour le pack confort)
**Cogemex
02 78 62 00 10**

✓ Eau Chaude, chauffage individuel

**PROXISERVE 02 46 81 01 01
ou SAVELYS 02 37 28 04 15**
selon le mode de chauffage

✓ Eau chaude et chauffage collectifs

✓ Ascenseur

✓ Vide-Ordures

✓ Portails coulissant, portes automatiques

**PÔLE RÉCLAMATIONS
au 02 37 25 65 50**

✓ Désinsectisation, dératisation, désourisaison

**SVR
02 37 35 38 50**

✓ Vide-ordures (deux sites concernés)

LES INTERVENTIONS À LA CHARGE DES LOCATAIRES

- Jardin privatif: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage.
- Terrasse, marquise, auvent: enlèvement de la mousse et des végétaux.
- Gouttières, chenaux, en logement individuel: dégorgement.

- Vitres: remplacement des vitres détériorées ou cassées (prise en charge dans le cadre des contrats Assurance Habitation).

- Clefs: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

- Entretien et remise en état des revêtements de sol et moquettes.
- Entretien et remise en état des murs et revêtements muraux, faïences, etc.

- Bouches de ventilation, vmc: nettoyage.
- Ramonage en maison individuelle.

Devenir propriétaire : des

TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT À CHARTRES HABITAT POUR ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ. LES LOCATAIRES DE L'OFFICE PEUVENT BÉNÉFICIER D'UN ABATTEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 35 %; LES VENTES S'OUVRENT AUX RÉSIDENTS DE L'AGGLOMÉRATION. DE PLUS, AVEC "L'OPTION TRAVAUX", VOUS ACHETEZ UN LOGEMENT ANCIEN QUI A TOUT L'ASPECT D'UN NEUF, EXCEPTÉ SON PRIX ! DES DISPOSITIFS TRÈS AVANTAGEUX MAIS LIMITÉS DANS LE TEMPS... À NE PAS LAISSER PASSER !

Pour les locataires : des prix sans équivalent !

Afin de faciliter l'accès à la propriété de ses locataires le Conseil d'Administration de Chartres Habitat a voté **une mesure exceptionnelle: un abattement de 4 % par année de présence** dans son parc immobilier, plafonné à 35 %.

Cette mesure s'applique aux foyers qui se portent acquéreurs d'un appartement situé :

- à la Madeleine (rue Jules Hetzel, rue Guy Moquet, avenue des Sablons, Place Saint-Louis, Mail Jean de Dunois),
- aux Comtesses (54, 56 rue des Comtesses et 2, 4 rue Joseph Wresinski).

"Le gain est loin d'être négligeable ! Prenons l'exemple d'un ménage locataire depuis neuf ans qui se porterait acquéreur d'un logement vendu 130 000 €. L'abattement atteindrait les 35 %, soit 45 500 €. Notre candidat à l'accèsion acquiert donc son appartement au prix de 84 500 € (hors frais de notaire). Un prix sans équivalent à Chartres !" explique la responsable du Pôle Accession et Gestion Immobilière à Chartres Habitat.

Attention cette offre est limitée dans le temps.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le Pôle Accession à la Propriété de Chartres Habitat au : 0237256533.



Chartrains ou résidents de l'agglomération : votre premier achat possible !

Lorsqu'un appartement destiné à la vente se libère, il est proposé prioritairement en accession à la propriété aux locataires de Chartres Habitat. Ensuite, comme le stipule le Code de la Construction et de l'Habitation, "à défaut d'acquéreur prioritaire, le logement peut être proposé à toute autre personne".

Face aux demandes croissantes, le Conseil d'Administration a décidé d'aider à l'accèsion sociale à la propriété des personnes non-locataires de l'Office, sous conditions de ressources *.

Sont concernées, d'une part les personnes résidant Chartres en tant que locataires depuis au moins cinq ans, d'autre part, des foyers de l'agglomération chartraine. Les candidats chartrains bénéficient, en outre, d'un abattement de 1 % par année de location.

Cette offre se limite exclusivement aux logements collectifs vacants (les logements individuels étant quant à eux réservés aux locataires).

*** ressources plafonds (PLI), revenu fiscal de référence :**

33 449 € pour une personne seule,

44 669 € un foyer composé de deux personnes,

53 778 € pour trois personnes, ou une personne avec personne à charge, ou bien un jeune ménage.



dispositifs exceptionnels!

Des logements comme neufs!

Les appartements sentent encore la peinture fraîche! De grandes portes-fenêtres dans le séjour, la cuisine, les chambres, illuminent le logement.

Au sol, un revêtement à l'aspect parquet a été posé.

La cuisine a été équipée avec des éléments suspendus, des meubles bas, un plan de travail et une plaque vitrocéramique! La salle d'eau a aussi été réaménagée: nouvelle cabine de douche, évier avec meuble sous vasque contemporain.

Pas de travaux à prévoir. Les futurs propriétaires n'auront qu'à poser leurs meubles!

"Ces logements ont fait l'objet de travaux d'embellissement dans le cadre de l'option travaux proposée aux candidats à l'accession" explique la responsable du Pôle Accession et Gestion Immobilière à Chartres Habitat.

"Nous proposons de refaire les peintures et faïences, de changer les sanitaires et d'équiper la cuisine et la salle de bains. Les candidats peuvent opter pour tout ou partie des travaux proposés. Ces travaux sont bien évidemment facturés aux futurs propriétaires, mais à des prix très attractifs négociés par l'Office."

Nous livrons ainsi des logements clefs en main. Les personnes posent leurs meubles dans un logement ancien qui a tout d'un neuf!" ■



Deux nouveaux programmes en vente

Deux programmes vont être mis en vente. Ils font préalablement l'objet d'une réhabilitation thermique avec ravalement.

- 40 au 52 rue de la Corroierie : 7 logements individuels de types 5 (79 m² de surface habitable);

-1 et 3 rue des Petites Filles Dieu : 27 logements collectifs de type 2, 3, 4, et 5 (63 à 107 m² de surface habitable).

Ces logements sont proposés en priorité aux locataires en place. Dans un second temps ils seront accessibles à l'ensemble des locataires de l'Office qui bénéficient, sur ces secteurs, d'un abattement de 2 % par année de location.

Seuls les logements collectifs pourront, en dernier lieu, être proposés à des résidents de l'agglomération chartreuse.



Guichet unique : le logement... et beaucoup d'autres services...

Au Guichet unique Ville-Agglomération de Chartres, lieu transitoire en attendant la construction de la Cité Administrative, deux employées de Chartres Habitat accueillent les locataires ou les personnes en recherche de logement.

"Nous recevons chaque personne et l'informons des logements proposés à la location ou à l'accession à la propriété. Nous l'aidons à constituer son dossier de demande de logement et vérifions que toutes les pièces demandées sont bien jointes au dossier. Très souvent les personnes prennent le temps de nous exposer leur situation. Il arrive d'ailleurs que l'entretien se termine dans le bureau d'un agent d'accueil social du CCAS, lorsqu'une situation de détresse se présente" expliquent-elles.

De nombreux services sur un même site

Le Guichet Unique du boulevard Chasles regroupe les services de Chartres Habitat mais aussi les services du Centre Communal des Affaires Social ce qui peut permettre de mettre en œuvre



rapidement des dispositifs d'aides aux personnes.

Ce site regroupe de nombreux autres services à la population: formalités administratives et état civil, scolarité et activités périscolaires, services publics de l'environnement, transports, accompagnement pour l'emploi, gestion du domaine public, etc.

Accueil Chartres Habitat - Guichet Unique

32-34, boulevard Chasles à Chartres.

Tél. 02 37 25 26 02 ou 02 37 25 26 01.

Heures d'ouverture au public:

8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16h30 le vendredi).

Lignes de bus 1 à 9, et Relais des Portes

(arrêt Théâtre de Chartres). ■

En bref

Beaulieu bénéficiaire du deuxième programme de rénovation urbaine

Beaulieu fait parti des 200 quartiers français choisis parmi une liste de 1300, dans le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine. Ce deuxième plan porte sur la période 2014-2024. Ces quartiers bénéficieront au total d'une enveloppe de 4 milliards d'euros pour aider à leur reconstruction et rénovation.

A Beaulieu, les travaux vont se poursuivre avec la destruction de l'ancien centre commercial et la construction de nouveaux logements.

4 représentants de locataires au Conseil d'Administration

Les élections des représentants de locataires sont organisées tous les 4 ans. Leur siège a été renouvelé le 27 novembre dernier :

- Familles de France, 39 % des suffrages, 1 siège: Malika Assri
- Confédération Nationale du Logement, avec 44 % des suffrages 2 sièges: Maurice Bacle et Martine Hervet
- Association Force Ouvrière des Consommateurs, avec 16 % des suffrages, 1 siège: Yves Deseez.

Les représentants de locataires siègent aux Conseils d'Administration de l'Office ainsi que dans certaines commissions. Ils prennent ainsi part aux décisions et à la gestion de l'Office: vote du budget, augmentation des loyers, entretien du parc, etc.

De nouveaux modes de règlement du loyer

CHARTRES HABITAT A MIS EN PLACE DE NOUVEAUX DISPOSITIFS POUR RÉGLER VOTRE LOYER. VOUS POUVEZ DORÉNAVANT VOUS ACQUITTER DE VOTRE LOYER EN LIGNE, SUR LE SITE SÉCURISÉ DE CHARTRES HABITAT. UNE CONVENTION A ÉTÉ SIGNÉE POUR EFFECTUER VOS RÈGLEMENTS EN NUMÉRAIRES DIRECTEMENT DANS LES BUREAUX DE POSTE. DE NOUVELLES DATES SONT ÉGALEMENT INSTAURÉES POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE. LE POINT SUR L'ENSEMBLE DES MODES DE PAIEMENT.

PAR CARTE BANCAIRE



Vous pouvez effectuer votre règlement par carte de diverses manières :

Nouveau ! En ligne **UNIQUEMENT** sur le site Internet de Chartres Habitat (renvoyant vers un site sécurisé avec notre logo apparent).

Lors des permanences sociales, au siège de Chartres Habitat, au Guichet Unique: pour payer le montant de votre loyer courant uniquement ("montant à régler" indiqué sur votre avis d'échéance);

Vous pouvez aussi vous rendre à la Trésorerie Principale Municipale pour payer votre loyer ou vos arriérés.

PAR CHÈQUE

Libellez votre chèque au nom du Trésor Public et joignez-y le coupon détachable situé sur votre avis d'échéance. Utilisez l'enveloppe T préremplie pour adresser votre courrier par voie postale; avec elle pas besoin de timbre !



PAR VIREMENT

Vous pouvez demander à votre banque d'effectuer un virement bancaire sur le compte du Trésor Public à partir des coordonnées bancaires figurant au dos de votre avis d'échéance.

EN NUMÉRAIRE



Nouveau !

Vous pouvez vous acquitter de votre loyer, en espèces, dans un bureau de Poste dans le cadre de la convention "Eficash" signée par Chartres Habitat: pour régler l'intégralité du montant indiqué sur votre avis d'échéance. N'oubliez pas de vous munir de cet avis: le code-barres qui y est apposé permet la transmission automatique des données.

À la Trésorerie Principale Municipale et au siège de Chartres Habitat, le versement maximum par 24 heures est de 300 €. ■

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



C'est le mode de paiement le plus simple et le plus pratique. Le montant de votre loyer est directement prélevé sur votre compte bancaire ou postal.

Nouveau ! Vous avez désormais le choix entre 4 dates: le 6, le 8, le 10 et le 12 de chaque mois. Il vous suffit de vous munir d'un Relevé d'Identité Bancaire et de remplir un formulaire auprès de Chartres Habitat.

Évolution des loyers en 2015

Le Conseil d'Administration de Chartres Habitat a fixé l'augmentation des loyers à 0,47 % pour l'année 2015. Cette augmentation correspond à l'Indice National de Révision des Loyers. Elle s'applique à l'ensemble des logements au mois de janvier 2015.

Réhabilitation thermique Coup de neuf sur le patrimoine!

CHARTRES HABITAT POURSUIT LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION THERMIQUE DE CES BÂTIMENTS. À LA CLEF : LA MAÎTRISE DE VOS FACTURES ÉNERGÉTIQUES ET PLUS DE CONFORT DANS VOTRE LOGEMENT.

Au fil des pages de ce numéro de "Votre Logement" nous portons à votre connaissance toutes les mesures prises en faveur de l'accession sociale à la propriété; nous vous montrons aussi des constructions et des acquisitions nouvelles.

Mais l'Office de l'Habitat de Chartres porte une toute aussi grande importance au confort des habitants qu'il loge.

C'est pour cette raison qu'en 2015, Chartres Habitat finalisera deux programmes majeurs pour l'amélioration de vos conditions de vie: la résidentialisation des logements de Bel Air (page 3 de ce numéro) et la réhabilitation thermique de 135 logements aux adresses suivantes:

- 19, rue Henri Dunant,
- 1 et 3, rue des Petites Filles Dieu,
- 1 et 1 bis rue des Grandes Filles Dieu,
- 40 au 52 rue de la Corroierie,
- 23 au 29, et 36, 38 rue de la Corroierie,
- 14 au 24, rue des Druides.

Les travaux vous ont été présentés dans le détail dans nos précédentes éditions. Ils portent sur le remplacement des fenêtres, l'amélioration des systèmes de ventilation, l'isolation et le ravalement des bâtiments. Ils s'échelonnent, sur l'ensemble des sites, jusqu'au mois de mai 2015.

Leur coût total s'élève à 2 millions d'euros sans aucune répercussion sur les loyers.

Et surtout, ils vont améliorer le confort thermique des résidents et diminuer les charges de chauffage. ■



La Roseraie

30 maisons dans le nouveau quartier



Groupe Interpromotion - 4 vents - Architecture.
Perspective du projet pouvant subir quelques modifications.

Le quartier de la Roseraie situé en prolongement de Rechèvres et en limites de Lèves, va recevoir ses premières habitations.

À côté des constructions du secteur privé, Chartres Habitat va édifier 30 logements: 28 maisons individuelles

plus une autre comprenant deux logements disposant chacun d'une entrée indépendante. Les maisons seront regroupées en deux îlots bordés d'arbres. Chaque logement disposera de deux places de stationnement (une sous garage, une sous car port).

Typologie et loyers prévisionnels:

2 types 2, loyers: 234 et 237 €

16 types 3, loyers de 340 à 422 €

12 types 4, loyers 400 €.

Les travaux démarreront au 2e trimestre 2015, pour une livraison le 1er trimestre 2017. ■

Les Petits Clos

69 logements supplémentaires



Chartres Habitat acquiert en ce début d'année, 69 logements supplémentaires au Mail des Petits Clos, ainsi que 69 places de parking. Cela porte à 131 le nombre de logements gérés par l'Office à cette adresse.

Ces nouvelles acquisitions permettront de proposer:

- 10 appartements en accession: 1 T2, 6 T3 et 3 T4),

- 59 appartements en location (PLI et PLS): 2 T1 bis, 8 T2, 35 T3, 9 T4, 5 T5. ■

Le Parc des Lumières

Beaulieu poursuit sa mue

La reconstruction du quartier de Beaulieu se poursuit. La prochaine étape verra la livraison de 27 logements privés et de 37 logements mis en location par Chartres Habitat, avenue François Mitterrand, face au squash.

Le Parc des Lumières, conçu en privilégiant des matériaux nobles comme le bois présentera une architecture sobre et contemporaine. Il sera bâti autour d'un vaste espace vert clos qui confèrera à l'ensemble une atmosphère paisible.

Spacieux et fonctionnels, les appartements, du type 2 au type 4, offriront des prestations de qualité. La majorité se prolongera par un balcon, une terrasse ou un jardin pour les logements en rez-de-chaussée.

Les pièces à vivre profiteront de la lumière naturelle qui filtrera à travers de larges fenêtres.

Chaque logement bénéficiera de 2 places de parkings couverts.

Le chauffage sera collectif au gaz.

Typologie : 7 T2, 17 T3, 13 T4.

Loyers : de 270 € le T2 à 502 € le T4.

Les travaux ont démarré et se poursuivront jusqu'au 4e trimestre 2015. ■



Concours des "Maisons et balcons fleuris"

4 saisons dans un micro-jardin



Les récipiendaires (Marie-Odette Ferreira, au centre) accompagnés de membres du jury et de Dominique Dutarte, adjointe au Maire chargée de la Proximité et du Cadre de Vie (à droite).

Comme chaque année, les participants au Concours des Maisons et Balcons Fleuris ont été récompensés et remerciés pour leur participation.

Dominique Dutarte, adjointe au Maire de Chartres chargée de la Proximité et du Cadre de Vie, leur avait donné rendez-vous à la Collégiale Saint-André. Chaque année à

cette période, ce lieu magnifique héberge une extraordinaire exposition de champignons et de fruits d'automne.

Cité Béthouart

Le premier prix, le prix Ville de Chartres, a été remis à une locataire de l'Office: Marie Odette Ferreira, résidente à la Cité Béthouart.

"Nous avons voulu récom-

penser Madame Ferreira pour le travail réalisé. Son balcon est peu ensoleillé mais présente une belle harmonie" a déclaré Daniel Stives, membre du jury et responsable des espaces verts de la Ville.

Marie-Odette Ferreira, n'a jamais cessé de fleurir son balcon en 22 ans de location. "Même en travaillant onze

heures par jour je parvenais à y consacrer du temps" explique-t-elle.

Les géraniums, pétunias, pieds de tomates, plants de persil et de thym, ont égayé durant tout l'été le regard des passants.

Aujourd'hui, les pensées, cyclamens et sapins ont pris place ainsi que les tulipes et jonquilles qui espèrent les beaux jours. ■

Le palmarès

Maison et décor floral

Arondeau C., 2 rue G. P. Couvertes, t. bien
Leroy M., 16 imp. des Celtes, bien

Maisons avec jardin

Bacle J., 2 allée de Normandie, très bien
Chaboche M., 7 al. du Thymerais, bien
Deschamps D., 4 rue Al. Ribot, a. bien
Guerreiro Manuel, 24 rue J. Siegfried, bien
Rat F., 1 rue de Plaisance, bien
Violette R., 117 rue de Fresnay, assez bien.

Balcon ou Terrasse, fenêtres et murs

Bebin A., 7 rue Charles Brune, bien
Blaud B., 16 rue des Druides, a. bien
Bru M., 13 rue S. Allende, a. bien
Corby P., 5 pl de Chichester, bien
Cornilleau F., 9 Cité Béthouart, bien

Cornuche, 2 pl. St Louis, bien
De Magalhes M.-I., a. bien
Ferreira A., 9 Cité Béthouart, très bien
Ferreira M.-O., 4 Cité Béthouart, Prix Ville de Chartres
Fleury M., 7 rue Charles Brune, bien
Forgeat R., 25 rue de Brétigny, bien
Garnier C., 5 rue Jules Hetzel, a. bien
Goubet S., 3 pl. de Chichester, a. bien
Guernet P., 18 rue des Druides, bien
Hay F., 32 avenue Aristide Briand, a. bien
Hilaire A., 13 rue Vercingétorix, a. bien
Lantran A., 8 cité Béthouart, bien
Lepert G., 52 av. de Verdun, a. bien

Locret M.-R., 19 av. A. Briand, a. bien
Lubin M., 2 imp. Champs Chatons, bien
Magdo G., 31 rue de Brétigny, bien
Masmoudi A., 11A rue de la C. Jumelin, bien
Millochau M., 19 rue Henri Dunant, bien
Mollier J., 2 rue St V. de Paul, bien
Vedie D., 27 rue de Brétigny, très bien
Waultier F., 2 pl. St Louis, a. bien.

Prix en euros:

Prix Ville de Chartres : 200 €,
Exceptionnel: 32 €, Très bien: 24 €,
Bien: 20 €, A.B.: 10 €.



Le balcon de Marie-Odette Ferreira.

Jeu-concours Remise des prix aux finalistes !

Yves Normand et Estelle Domien sont les deux gagnants finalistes du jeu-Concours "Chartres Habitat, 90 ans à votre service" organisé par l'Office de l'Habitat. Ils ont été reçus le 12 décembre dernier pour recevoir leur prix: un bon d'achat d'une valeur de 1000 € à valoir sur l'électroménager pour Yves

Normand; un chèque cadeau d'une valeur de 2000 € à valoir sur l'équipement de la maison pour Estelle Domien.

Ce jeu-concours publié dans nos neuf éditions spéciales parues entre les mois d'avril et de décembre 2014 a permis à 43 locataires de remporter un lot. ■



Jean-Pierre Gorges, Président de Chartres Habitat (à gauche), Samuel Lemerrier, Directeur Général (au centre), et Élisabeth Fromont, Vice-Présidente (à droite), ont eu le plaisir de remettre leur lot aux deux finalistes du jeu-concours : Estelle Domien et Yves Normand.

RÉSULTATS DES QUIZ

Quiz n° 1 : carte cadeau au Complexe

aquatique l'Odysée, valeur 25 €

M. CONDE DA-SILVA Constance
Mme JOANNOPOULOS Brigitte
M. MOHAMED BEN M'Hamed
Mme MOUSNIER Françoise
Mme BLAZE Jeanne

Quiz n°2 : bon d'achat Décathlon

Mme LETELLIER Jennifer
Mme HUCHET Martine
Mme EVEN Evelyne
M. RATEAU Sylvestre
M. BRISSON Marie-Claude
Mme LENIAUD Germaine

M. DUVAL Dominique
Mme CREPIEUX Fabienne
M. LEPELTIER Guy
Mme PATANELLA Jeannine

Quiz n°3 : lot de deux montres (modèle femme et homme)

M. VIVIER Guy
Mme RACINET Colette
M. EVRARD Julien
M. LECHÈNE Dominique
M. CHANSARD Martine
M BREIA RIAL Antonio
Mme FALLOU Carole
Mme MARIE Anne
M. DUVAL Jacky
M. PALISSON Stéphan

Quiz n° 4 : bon d'achat Décathlon d'une valeur de 50 €

Mme CAILLARD Stéphanie
M. LE GAC Marc
M. DANDREL Jean Dominique
M CAILLARD Patrick
Mme IMBAULT Denise
Mme TBAHRITI Yamina
M. BOIZUMEAU Jean-Claude
M. BESKO Ferenc
M. RATEAU Sylvestre
Mme BOUTHEMY Sandrine

Quiz n° 5 : 4 entrées Eurodisney d'une valeur de 250 €

Mme FAISNEL Isabelle
Mme BOIZUMEAU Evelyne

Quiz n° 6 : bon d'achat Fnac d'une valeur de 250 €

M. BODIER Dominique
Mme COUTON Anita

Quiz n° 7 : bon d'achat Leroy Merlin d'une valeur de 500 €

Mme SAUGEZ Josette
Mme MARCHAND Fabienne

Quiz n° 8 : carte cadeau Carrefour d'une valeur de 1000 €, sur l'élec- troménager

M. NORMAND Yves

Quiz n° 9 : travaux d'embellissement offert par l'Office ou carte cadeau Leroy Merlin d'une valeur de 2000 €

Mme DOMIEN Estelle

Ils ont gagné!



Julien Evrard, Dominique Lechène, Martine Chansard



Sylvestre Rateau



Constance Conde Da-Silva



Carole Fallou



Fabienne Marchand, Josette Saugez



Marc Le-Gac



Anne Marie



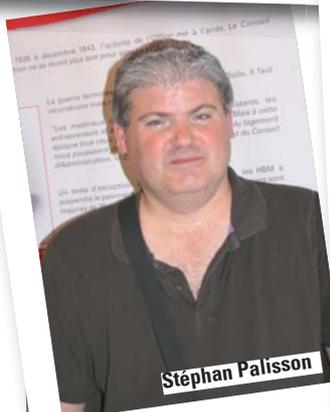
Jean-Claude Boizumeau, Ferenc Besko, Sylvestre Rateau



Sandrine Bouthémy, Denise Imbault, Patricia Caillard



Anita Couton



Stéphan Palisson



Guy Vivier



Isabelle Faisnel

Accession à la propriété Avez-vous tout essayé ?

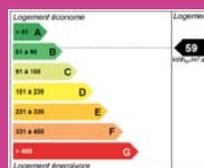


OFFRE RÉSERVÉE AUX LOCATAIRES DE CHARTRES HABITAT :
4 % d'abattement par année de location
 (sur une sélection de bâtiments)
 Exemple : vous êtes locataire depuis 9 ans ?
un logement vendu 100 000 €, pour vous = 65 000 € !

INVESTISSEZ AU "MAIL DES PETITS CLOS" Pour y vivre ou faire vivre votre épargne !



À saisir ! T3 à partir de 133 000 €



- Immeuble labellisé BBC,
- Garanties constructeurs,
- Ascenseur,
- Parking en sous-sol disponible en location,
- Commerces de proximité en rez-de-chaussée.

CHARTRES HABITAT - 23, rue des Bas-Bourgs,
CS 20137 - 28008 CHARTRES CEDEX

Pour plus de renseignements, contacter notre conseillère au :
02 37 25 65 33 - mc.vella@chartres-habitat.com